BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Lorraine et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est

Décision nº 23138 du 2 juin 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est

NOR: INTJ1512089S

Le commandant de la région de gendarmerie de Lorraine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 56001 du 3 décembre 2014 (NOR: INTJ1424069S),

Décide:

Article 1er

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} juillet 2015:

Gueneau, Philippe Nigend: 117 400 Numéro de livret de solde : 5 241 746 Duret, Philippe Nigend: 157 017 Numéro de livret de solde : 5 263 499 Plisson, Stéphane Nigend: 149 946 Numéro de livret de solde: 8 007 880

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er juillet 2015:

Werbrouck, Pascal Nigend: 144 365 Numéro de livret de solde: 8 003 483

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er juillet 2015:

Clarté, Benjamin Nigend: 241 072 Numéro de livret de solde: 8 087 794

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 juin 2015.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie de Lorraine et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

J.-R. VÉCHAMBRE